

Département d'Eure-et-Loir, Communauté de communes

Portes Euréliennes d'Île-de-France

Élaboration du Schéma de cohérence territoriale



Vu pour être annexé à la
délibération du comité syndical
du 23 mai 2019 arrêtant
le schéma de cohérence
territoriale de la communauté
de communes des Portes
Euréliennes d'Île-de-France

Le président,
M. Stéphane LEMOINE

DOSSIER

Phase :

Arrêt

Date :

22 mai 2019

SCoT prescrit le 22 mars 2018

SCoT arrêté le 23 mai 2019

SCoT approuvé le